



Carte grise eronnée auto neuve

Par **Chabu**, le **29/07/2018** à **16:01**

Bonjour, Suite achat d'un véhicule tout neuf, la carte grise a une petite erreur sur le descriptif du véhicule. Le concessionnaire a fait des démarches dès le 12 juin 18. rien n'est rectifié. Quel délai pour recevoir la nouvelle carte grise ? Je suis allée à mon tour sur le site de l'ANTS pour faire rectifier également. Les délais prennent des longueurs et personne ni aucun contact. Encore merci pour les réponses que vous allez m'apporter.

Par **Tisuisse**, le **18/08/2018** à **11:56**

Bonjour, Le nouveau système mis en place prend du temps, beaucoup de temps, donc il faut savoir être patient, très patient.